



Genève, le 4 mai 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du canton de Genève et de la Ville de Genève

Projet de valorisation de la rade de Genève: élaboration d'une image directrice et consultation des milieux concernés

Suite au concours d'idées « la rade », le canton et la Ville de Genève ont constitué un comité de pilotage durant l'été 2017 pour coordonner leurs réflexions sur la valorisation de la rade, ainsi que la mise en œuvre de différents projets d'aménagement en cours et à venir sur ce site exceptionnel. Dans le cadre de cette collaboration, une ébauche d'image directrice de la rade en Ville de Genève, dessinant les principes généraux de valorisation par secteur, a été élaborée par les administrations cantonale et municipale. Ces principes généraux vont être présentés aux acteurs-clefs de la rade, y compris les riverains, les usagers actuels et les associations à but idéal, lors d'un processus de consultation sur plusieurs mois. Les milieux concernés pourront ainsi s'exprimer sur leur vision de la rade de demain en Ville de Genève et contribuer au développement de l'image directrice. C'est dans ce cadre qu'une soixantaine d'entités ont été invitées le 23 mai prochain à la soirée lancement des consultations en présence de M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, de M. Rémy Pagani, maire de Genève et conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement, de M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif chargé du département de l'environnement urbain et de la sécurité, et M. Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport.

Aménagements planifiés

En été 2017, le canton a débuté les travaux de la plage et du port publics des Eaux-Vives. La réalisation de cet important aménagement, largement soutenue par les autorités du canton (chargées de la gestion du lac) et de la Ville de Genève (chargée de la gestion des quais), répond à la forte demande de la population de s'approprier la rade, notamment à travers un plus grand accès à l'eau.

Le nouveau port public des Eaux-Vives accueillera plusieurs activités actuellement sur les quais en Ville de Genève (p. ex. cabanes de pêcheurs et dériveurs) ainsi que sur l'eau en aval du Jet d'eau (p. ex. estacades et places d'amarrage). Il est également prévu, dans un deuxième temps, que les activités des entreprises lacustres déménagent avec la réalisation du projet de port du Vengeron.

Valorisation du site

Ces projets d'aménagements conduiront à la libération d'espaces autour et dans la rade. La

Ville de Genève, en collaboration avec le canton, a organisé le concours d'idée « la rade » pour faire émerger des idées de valorisation de celle-ci prenant en compte les caractéristiques, notamment patrimoniales et environnementales, de ce site exceptionnel, ainsi que les actuels et futurs usages (www.larade.ch).

Durant l'été 2017, le canton et la Ville de Genève ont constitué un comité de pilotage pour coordonner leurs réflexions sur l'évolution de la rade et la mise en œuvre des différents projets en cours et à venir sur le site.

Un des objectifs de cette collaboration est notamment l'élaboration d'une image directrice de la rade en Ville de Genève en vue d'identifier, sur la base des résultats du concours, les potentiels de valorisation des différents lieux qui la composent. Une fois finalisée, l'image directrice intégrera le plan directeur communal de la Ville de Genève.

Consultation des milieux concernés

Dans le cadre de la réalisation de cette image directrice, le canton et la Ville de Genève souhaitent mener de larges consultations avec les milieux concernés, notamment les associations d'habitants, les associations à but idéal (p. ex. patrimoine, environnement et mobilité), les milieux du tourisme et les usagers actuels du site, afin de comprendre leurs besoins et recueillir leurs remarques sur les principes généraux de valorisation et la première ébauche de l'image directrice.

Le processus de consultation aura lieu de mai à septembre, avec une séance de lancement le 23 mai à 19h15 à la salle du Môle (rue du Môle 21 – 1201 Genève) en présence M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, de M. Rémy Pagani, maire de Genève et conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement, de M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif chargé du département de l'environnement urbain et de la sécurité, et M. Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport.

Chaque entité invitée aura ensuite la possibilité de s'exprimer lors d'une séance de consultation en groupes restreints avec des représentants de l'administration cantonale et municipale.

Le processus se terminera par une séance de restitution des résultats de la consultation, en présence de toutes les entités participantes.

Pour tout complément d'information :

- *M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du DETA, en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, T. +41 79 417 09 69.*
- *M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif chargé du DEUS, en contactant M. Cédric Waelti, porte-parole du DEUS, T. +41 79 596 19 79.*